



yabdesslam@orange.fr

## Contribution d'Yvonne ABDESSLAM

### Projet de marché transatlantique : lectures et questions

Les analyses, pleines d'interrogations et d'inquiétudes, de Bruno Deshayes et Henri Favre, concernant la négociation d'un "partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement" me paraissent tout à fait fondées au sein du Conseil de développement. En effet, cette négociation, qui revêt une importance extrême pour l'avenir de notre économie, se trame dans la plus grande discrétion.

Pour continuer l'information, je propose quelques documents accessibles sur internet.

— Actes du colloque "Le projet de marché transatlantique" organisé par la fondation "Res-Publica" du 16 septembre 2013, présidée par Jean-Pierre Chevènement, au cours duquel sont intervenus :

\*Jean-Michel Quatrepoint : *Du transpacifique au transatlantique*

\*Hubert Védrine : *Le grand marché transatlantique, négociations avec fermeté*

\*Xavier Bertrand : *Projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement*

\*Jean-Luc Gréau : *Le triomphe programmé du modèle américain*

[http://www.fondation-res-publica.org/Le-projet-de-marche-transatlantique\\_r105.html](http://www.fondation-res-publica.org/Le-projet-de-marche-transatlantique_r105.html)

— Un article (cité par Bruno Deshayes dans sa contribution) de Lori M Wallach, directrice de "Public Citizen's Global Trade Watch" (<http://www.citizen.org>), intitulé "*Le traité transatlantique, un typhon qui menace les européens*" et paru dans "Le monde diplomatique" de novembre 2013

<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803>

— Enfin un dossier "Accord de libre-échange Etats-Unis/Union européenne" (partiellement accessible sur le web) du journal syndical "FO hebdo" du 11 décembre 2013, dont les titres de paragraphes sont :

- Derrière l'opacité, le pouvoir aux multinationales,
- L'exception culturelle, l'arbre qui cache la forêt.
- Enseignement, santé, sécurité sociale, tout peut y passer.
- Emploi, droits sociaux...ce qui se joue de part et d'autre de l'atlantique.
- A défaut d'un accord multilatéral...
- Services financiers contre agriculture, donnant donnant ?

Je reprends le questionnement de Bruno Deshayes : pourquoi intervenir sur ce sujet dans le cadre du Conseil.

1- Notre conseil a toujours apporté un grand intérêt à l'économie dans notre métropole. J'en veux pour preuve, la première place occupée par le paragraphe "L'économie et l'emploi : priorité des priorités" dans le chapitre 2 du document Ma ville demain. Cette synthèse faisait suite à de nombreux travaux, concernant le développement économique et l'attractivité du territoire, mais aussi le déclin industriel du pays et la crise financière et présentés sous des formes multiples : commissions, contributions écrites, interventions et conférences de responsables d'entreprises, d'experts, d'économistes ainsi que de passionnantes visites de sites industriels et d'entreprises.

2- Je rappellerai aussi les propos de Cynthia Fleury, lors des rencontres nationales de février 2013, (...) *La démocratie participative est un maillon du grand tout et il faut nécessairement, à l'intérieur des structures de démocratie participative, faire lien avec la démocratie nationale, avec l'échelon suivant..(..)*.

3- Les élections européennes approchent. Le conseil de développement n'est-il pas un lieu de formation, de débat permanent pour que le citoyen, qu'il vote ou s'abstienne, puisse mesurer les enjeux de ses choix.

Pour conclure je citerai encore Bruno Deshayes : *Cet accord est bien sûr tenu à l'abri du regard des peuples qui n'y comprendraient rien, dit-on*. Il s'agit bien de la mise en œuvre du sacro-saint principe de subsidiarité inscrit dans les traités européens qui nous oblige à vivre notre liberté et la démocratie, dans un espace de plus en plus restreint et contraint.